



Villy
le Bouveret

Bulletin
d'informations
municipales

Le P'tiou de Villy

N°37
DECEMBRE
2024

SOMMAIRE

p.2 - ENVIRONNEMENT

Zones à Faibles Emissions

p.2 - INTERCOMMUNALITE

Conciliateur de justice

p.2 - VIE COMMUNALE

Personnel communal

p.3 - CADRE DE VIE

Carrefour Chez Viollet

p.3 - VIE SCOLAIRE

Agréments pour les sorties scolaires

Illumination du sapin de Graines de Favis

p.4 - INFOS - AGENDA

Cambriomètre

ÉDITO

Chères Favies, chers Favis,

Alors que l'année touche à sa fin, c'est avec une grande joie qu'avec l'équipe municipale, nous nous tournons vers vous pour partager nos vœux de bonne fin d'année pour cette période festive.

Noël, moment de convivialité et de partage, s'inscrit dans notre culture, dans notre tradition et nous rappelle l'importance des liens qui nous unissent dans notre village.

Cette année, nous avons traversé ensemble des moments de défis, de tristesse, de solidarité et de joie.

On dit que l'obscurité est l'absence de lumière, aussi, que la magie de Noël illumine nos foyers et nous donne l'occasion de nous ressourcer en famille pendant cette parenthèse de fêtes où le temps est quelque part, suspendu.

N'hésitez pas à profiter des événements organisés dans notre village, notés à la dernière page de ce journal, car c'est l'occasion de se retrouver entre amis, entre voisins, entre nouveaux voisins, et de « prendre du temps » avec les autres.

Tout en vous donnant rendez-vous pour les vœux du 18 janvier prochain, je vous adresse mes plus chaleureuses pensées et je vous souhaite de bonnes fêtes et de passer un joyeux Noël.

Avec toute ma bienveillance et celle de l'équipe municipale,



Votre Maire,
Jean-Marc Bouchet



Zones à faibles émissions (ZFE)

Une nouvelle réglementation pour les agglomérations d'Annecy et Annemasse



Afin d'améliorer la qualité de l'air en limitant les émissions nocives pour la santé, Annemasse Agglomération et le Grand Annecy instaurent des Zones à Faibles Emissions - Mobilité (ZFE-m) dès janvier 2025. La circulation des véhicules les plus polluants sera ainsi progressivement limitée d'ici 2030.

A partir du 1er janvier 2025, tous les véhicules devront être équipés d'une vignette Crit'Air pour accéder à ces zones.

Renseignements : www.grandannecy.fr/zfem

www.annemasse-agglo.fr/zfe

INTERCOMMUNALITE

Conciliateur de justice

Les permanences du conciliateur de justice auront lieu le :

- vendredi 20 décembre 2024 matin
- vendredi 27 décembre 2024 matin

Sur rendez-vous au 04 50 08 16 16

Dans les locaux de l'ADMR, situés au 16 avenue des Ebeaux, 74350 Cruseilles .



VIE COMMUNALE

Personnel communal

Du changement au service technique

Nous souhaitons la bienvenue à Laurent Panvert qui succède à Sébastien Bazeau au service technique de la commune.

Laurent vient de la commune de Lognes, à proximité de Paris dans laquelle il évoluait au sein des services techniques communaux.

Laurent souhaitait se rapprocher d'une petite commune afin de faire valoir sa polyvalence et d'avoir plus de contact avec les habitants.

Sébastien Bazeau a rejoint la communauté de communes du Pays Rochois au service assainissement. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa vie professionnelle.

Nous ne doutons pas que les Favis réserveront un chaleureux accueil à Laurent !



Chez Viollet

Le nouveau carrefour Chez Viollet

Vous avez pu le constater, le carrefour de Chez Viollet a été modifié afin d'améliorer la sécurité des usagers (véhicules, piétons, cyclistes...).

Une zone de dépose rapide pour le covoiturage a été créée.

Un feu « récompense » tricolore règlemente maintenant la traversée de Chez Viollet. Ce feu permet de faire ralentir les véhicules qui roulent à une vitesse supérieure à 50 km/h, par le biais d'un détecteur radar. Le feu est également plus sécurisant pour les usagers sortant du chemin de Chez Viollet et s'insérant sur la route départementale.



Agréments pour les sorties scolaires

Les enfants ont besoin de vous !

Les écoles de Villy-le-Bouveret et de Menthonnex-en-Bornes organisent régulièrement des sorties pour les élèves. Certaines d'entre elles sont même obligatoires (c'est le cas de la natation par exemple). Pour encadrer le vélo, l'escalade, la piscine, la randonnée ou le ski de fond, les parents accompagnateurs doivent passer un agrément. Sans personnes agréées, les enseignants ne peuvent organiser la sortie. C'est pourquoi, nous lançons un appel à toutes les personnes qui ont un peu de temps pour encadrer les sorties scolaires. Le passage de l'agrément demande quelques heures et les sorties peuvent être à la journée ou la demi-journée. Si vous êtes intéressé(e) n'hésitez pas à contacter une des deux écoles directement ou la mairie.

Bon à savoir : vous n'avez pas besoin d'avoir un enfant scolarisé pour passer les agréments ! Les grands-parents, tantes, oncles.. sont les bienvenus !

Mail de l'école Menthonnex-en-Bornes : ce.0740202t@ac-grenoble.fr

Mail de l'école Villy-le-Bouveret : ce.0740206X@ac-grenoble.fr

Mairie de Villy-le-Bouveret : mairie@villy-le-bouveret.fr ou 04 50 68 08 09

Illumination du sapin de Noël de Graines de Favis

Le vendredi 6 décembre à 16h30



Les enfants et les parents sont venus nombreux à la traditionnelle illumination du sapin de Noël de l'association Graines de Favis.

De quoi commencer chaleureusement la période des fêtes de fin d'année !



CAMBRIOMÈTRE

Réagir

Victime d'un cambriolage, **PRÉSERVEZ LES LIEUX**, ne touchez à rien jusqu'à notre arrivée



ALERTEZ la gendarmerie sur tous comportements suspects en appelant le 17 ou 112



PARTICIPEZ à la protection de votre quartier notamment via le dispositif de participation citoyenne



Agir

RESTEZ DISCRET sur les réseaux sociaux



ÉCLAIREZ les abords de votre domicile avec un détecteur de mouvement



CONSERVEZ des photos et factures de vos biens



INVENTORIEZ vos objets de valeur



VEILLEZ en installant une alarme intrusion



Prévenir

COMMUNIQUEZ sur votre vigilance avec un panneau d'information

INSCRIVEZ VOUS sur l'opération tranquillité absence en cas de départ du domicile



VÉRIFIEZ que vous n'avez pas oublié une fenêtre ou une baie vitrée



FERMEZ toujours vos ouvrants, même pour quelques minutes



Les évènements à Villy :

- * 21 décembre : Défilé des tracteurs lumineux
- * 24 décembre : Soirée de Noël - Cercle Rural
- * 4 janvier : Soirée raclette - Cercle Rural
- * 18 janvier : 19h - Cérémonie des vœux aux Favis
- * 21 février : Apéro Concert - Cercle Rural
- * 27 avril : Combat des Reines - Cercle Rural
- * 2 mai : Collecte de sang



Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi 13h30-17h00

Jeudi 14h00-18h30



La mairie sera fermée du 20 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclus

Pour toute urgence, merci de contacter Monsieur le Maire au 06.60.42.99.08

+33(0)4 50 68 08 09

mairie@villy-le-bouvetet.fr